

### COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE 6/11/2014

Présents : Marie-Claire Desjours, Laurence Tampreau, Sylvie Muller, Catherine Cabacas, enseignantes. Danielle Ré, enseignante et directrice de l'école.

Isabelle Legeay pour le RASED.

Damien Defrance, Elisabeth Reino-Mignot, Virginie Paran, Delphine Rubin, Vanessa Charlot, Amandine Michel, Sonia Leroy pour la FCPE.

Bénédicte Cuisset, Marion Montpert, Angélique Peixoto, Christelle Guéroult pour l'AIPE.

Clément Duperoux pour le périscolaire.

Dominique Berthelard pour la municipalité.

#### 1) Règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur modifié, approuvé par les membres du conseil d'école.

#### 2) Effectifs

Classe rose : 25 petits. Classe verte : 17 petits + 8 moyens.

Classe rouge : 11 moyens + 14 grands. Classe jaune : 10 moyens + 15 grands.

Soit un total de 100 élèves.

#### 3) Présentation du RASED

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté) de Magny est composé d'une psychologue scolaire -à 3/4 temps- et dans notre école de deux enseignantes spécialisées chargées de l'aide pédagogique. Aide à l'accueil en PS, petits groupes en MS, ateliers de logique et de phonologie en GS. Socialisation, langage et prévention des difficultés scolaires. Possibilité de les contacter par l'intermédiaire de l'enseignante, ou directement au 01 30 47 22 37.

#### 4) Projet d'école

Un avenant au projet 2011/2014 a été rédigé par l'équipe enseignante.

La classe jaune s'étant engagée cette année pour la réalisation du livre infini n°11 remis aux anciens combattants à l'occasion de la cérémonie du 8 mai, toute l'école va travailler sur le thème du souvenir. Projet collectif adapté à l'âge des enfants, avec échanges entre les classes.

Le travail a commencé sur le thème de l'arbre, symbole de la longévité et de la mémoire.

#### 5) Nouveaux programmes école maternelle

Ils ont été étudiés en collaboration avec l'école maternelle Corot le 8 octobre dernier et les réflexions transmises à la hiérarchie. A présent, le cycle 1 est composé des trois niveaux de l'école maternelle.

#### 6) Mise en place des nouveaux rythmes

Elle a été un peu difficile en tout début d'année mais chacun y trouve sa place progressivement. Il faut laisser un peu de temps pour que cette organisation s'inscrive pleinement dans notre fonctionnement et que nous puissions en apprécier les apports. Un bilan d'étape sera effectué en fin de trimestre.

#### 7) Coopérative scolaire

Elle permet de financer des petits achats pour les classes et de payer des spectacles qui se déplacent à l'école. Comme l'an dernier, un appel à cotisation -facultative- sera fait en deux temps : une première fois en novembre, une seconde en février.

#### 8) Périscolaire

Effectifs en hausse...une moyenne de 35 enfants le matin, 60 le soir, 57 à la restauration.

Thème de l'année : « la fête foraine »

Participation à la « Journée des droits de l'enfant » le 20 novembre, « Parvis en fête » en décembre. Chaque mercredi, les petits sont accompagnés en minibus à Bouskidou pour le déjeuner puis la sieste. Les moyens et les grands, eux, se rendent à pied à Louise Weiss pour déjeuner, puis à Francis Jammes pour les activités.

Ateliers NAP : modelage, peinture, jeux de société, pâtisserie, motricité, arts plastiques, et « sas de réveil » pour les petits (fin de sieste à la carte et activités calmes à la suite).

#### 9) Point sur le matériel

La classe jaune est équipée de deux PC. La classe rouge d'un, en attente d'un deuxième. A ce sujet, d'éventuels dons seraient les bienvenus.

En ce qui concerne les Tableaux Numériques Interactifs, les enseignantes se demandent s'il serait judicieux d'en demander un deuxième. Décision non encore prise.

#### 10) Sécurité aux abords de l'école

Un nouvel aménagement va sans doute être testé fin 2014 sur l'avenue d'aigrefoin: 2 ralentisseurs face à la rue des buissons, 2 face à l'allée des peupliers, des chicanes devant l'école pour le passage d'une seule file de voitures, un arrêt minute pour les transports scolaires.

La directrice, Danielle Ré



Prochain Conseil d'École: Jeudi 5 mars à 18h